



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Ille-et-Vilaine

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

BULLETIN ADHESION 2019

- Cotisation annuelle : 100 € *

La cotisation syndicale est individuelle. Si vous cotisez pour une société, merci de préciser le nombre d'adhérents dans la structure :

- Cotisation retraité, petit budget, jeune installé, porteur de projet : 50 € *

**Pour info, sur votre cotisation, nous reversons 20€ à la Conf Bretagne et 10€ à la Conf nationale car elles n'ont pas d'adhérents directs.*

PAIEMENT PAR CHEQUE

→ Vous pouvez renvoyer cette adhésion ainsi que votre chèque par courrier à l'adresse ci-dessous:

Confédération Paysanne 35
17 rue de Brest
35000 Rennes

PAIEMENT PAR VIREMENT

→ Merci d'indiquer « 2019 Nom Prénom » dans le motif du virement.
→ Si possible, signalez-nous par mail (35@confederationpaysanne.fr) votre règlement afin de recevoir une facture.

RIB	Banque	Guichet	N° de compte	Clé			
	15589	35129	00630504044	29			
IBAN	FR76	1558	9351	2900	6305	0404	429
BIC	CMBRFR2BARK						

NOMPRENOM.....

ADRESSE.....
.....

CODE POSTAL.....COMMUNE.....

TEL.....

E-MAIL.....

ACTIF PORTEUR DE PROJET RETRAITÉ

PRODUCTIONS :

BIO oui non

LE SYNDICAT QUI DEFEND LES PAYSANS DANS LEUR DIVERSITÉ